

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 25
Nombre de membres présents : 23
Nombre de votants : 23
Date de la convocation : 21 avril 2023
Date de publication : 4 mai 2023

Membres présents :

Monsieur Jean-Pascal FICHÈRE	Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET	Monsieur Maurice HOFFMANN
Monsieur Dominique MICHAUD	Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE	Madame Joëlle LEPETZ
Madame Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE	Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET	Madame Isabelle MANGIN
Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY	Monsieur Christophe MONNERET	Monsieur Jacques PECHINOT
Madame Nathalie JEANNET	Monsieur Jean-Yves ROY	Monsieur Thomas RYAT
Monsieur Olivier MEUGIN	Monsieur Jean-Luc CROISERAT	Madame Hélène THEVENIN
Monsieur Bernard GUERRIN	Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX	Monsieur Dominique TRONCIN
Monsieur Grégory SOLDAVINI	Madame Marie-Rose GUIBELIN	

Membres excusés :

Madame Séverine CALINON	Monsieur Julien STOLZ
-------------------------	-----------------------

Décision DB21/23

Objet : Convention d'octroi d'une subvention à la MJC – Section Tennis de Table pour l'achat d'équipements sportifs

Dans le cadre de son soutien aux clubs du territoire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est sollicitée par la MJC - Section tennis de table pour une participation financière de 2 000 € concernant l'achat d'équipements sportifs spécifiques adaptés au gymnase A de l'Espace Pierre Talagrand.

Ces nouveaux équipements seront mis à disposition du club et des établissements scolaires dans le cadre de leurs séances d'Education Physique et Sportive.

Le Conseil Départemental peut également apporter une aide qui est conditionnée au montant attribué par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention d'octroi de subvention d'un montant de 2 000 € à la MJC – Section Tennis de Table en vue de l'achat d'équipements sportifs spécifiques adaptés au gymnase A de l'Espace Pierre Talagrand,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ainsi que tous les documents se rapportant à la présente décision.

SCRUTIN POUR : 23
 CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente décision sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources / Finances
- Pôle Sports
- MJC Section Tennis de Table

*Fait à Dole, le 27 avril 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*



Jean-Pascal FICHÈRE.